



Biotope : 20 ans de regard sur l'évaluation environnementale — focus à Madagascar

Mathieu SOUQUET
Directeur Outre-Mer, BIOTOPE
Directeur opérationnel, BIOTOPE Madagascar
Madagascar

Mathieu SOUQUET, Écologue et expert des problématiques environnementales senior, Directeur Outre-Mer et Directeur Opérationnel de la filiale Biotope Madagascar, il a une grande expérience de l'évaluation environnementale en milieu insulaire tropical, notamment en phase chantier et exploitation des projets de grands projets d'aménagement (projets miniers, routiers, infrastructures, etc.). Fort d'une expérience de plus de 15 ans de pratique de l'EE au niveau international, dans la région Océan Indien et Madagascar, mais aussi en Nouvelle Calédonie, il a récemment élaboré en tant que rédacteur principal les guides en matière d'études d'impact et de compensation (Mayotte et Réunion).

Co-auteur : Aurelia LABEDAN, BIOTOPE

Résumé : Le bureau d'études français BIOTOPE compte plus de 23 années d'expérience en ingénierie écologique et en évaluation environnementale, dont près de 10 ans dans le contexte de Madagascar.

Nous avons assisté et pris activement part à l'évolution des méthodologies d'évaluation environnementale, qui intègrent aujourd'hui des principes et standards internationaux qui permettent notamment de définir plus précisément les enjeux, d'analyser les impacts d'un projet et de mesurer les pertes sur la biodiversité.

En tant que membre du Business and Biodiversity Offsets Program (BBOP), nous sommes en effet des praticiens fortement impliqués de l'intégration des normes internationales, y compris dans les projets à Madagascar.

Pionnier et leader dans notre domaine d'expertise, nous avons aussi participé et continuons d'être fortement impliqués dans les créations, tests et l'utilisation d'outils techniques innovants et performants permettant de mesurer scientifiquement certains impacts sur la biodiversité, de suivis écologiques systématisés. Biotope dispose en effet d'un service de Recherche et Développement qui contribue fortement à l'amélioration des collectes des données biologiques (Aviscan©, Chirotech ©, etc...).

Le regard porté par Biotope sur l'évaluation environnementale à Madagascar met en exergue des avancées positives et des points d'amélioration, tels que :

- L'amélioration des pratiques nationales en matière d'EE du fait de la multiplication des projets d'aménagement de grande envergure, portés par des investisseurs internationaux, qui insufflent pour certains des méthodologies plus poussées que la réglementation locale et qui encouragent les services instructeurs à revoir les exigences à la hausse pour l'ensemble des projets soumis à EE.
- Un cadre juridique qui constitue un très bon socle pour la réalisation d'EE performantes, qui n'est cependant pas tout à fait adapté à certains secteurs d'activité, ou qui n'est pas appliqué de manière satisfaisante, ni à tous les stades de l'EE (des lacunes importantes sont constatées concernant le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale d'un projet ayant reçu une autorisation environnementale, voire plus inquiétant encore, des projets qui sont théoriquement soumis à l'EE et qui échappent encore à la procédure).
- L'existence de bases de données de références en constante amélioration pour certains aspects considérés dans les démarches d'EE, tandis que d'importantes lacunes persistent concernant d'autres aspects à traiter (donnant lieu à des états initiaux peu fiables).

La communication cherchera à répondre (notamment) aux interrogations suivantes :

- Quelles sont les opportunités liées à la prise en compte des principes et normes internationales dans l'EE à Madagascar?
- Quels sont les défis actuels auxquels l'EE fait actuellement face à Madagascar?
- Quelle est l'effectivité et l'efficacité des mesures proposées dans une EE lors de la phase de mise en œuvre?

Des cas concrets seront présentés et des pistes d'amélioration seront proposées.